



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 6 octobre 2022

Inflation : un maintien de la vigilance est indispensable

Dans un contexte durablement inflationniste, les fabricants et distributeurs de technologies et matériels bucco-dentaires, rassemblés au sein du COMIDENT, maintiennent auprès de la filière leurs appels à la vigilance et à la solidarité.

Depuis le début d'année, le secteur bucco-dentaire subit - au même titre que les autres industriels exposés - les conséquences de la crise ukrainienne : augmentation des prix de l'énergie sans protection de l'Etat (à la différence des ménages), tensions ou pénuries de matières premières, allongement des schémas logistiques, etc. Le niveau d'inflation mesuré par l'Insee auprès des industriels français s'élevait à 27.7% sur une année, en août 2022¹. Depuis juillet 2020, le prix des matières premières industrielles a quant à lui bondi de 38.5%².

A ces facteurs, se rajoutent d'autres défis pour les fabricants et distributeurs :

- ❖ si la reprise des soins post-Covid a été très marquée, le volume des actes a depuis fortement ralenti entraînant des trésoreries plus tendues ;
- ❖ la mise en œuvre progressive du règlement européen sur les dispositifs médicaux, outre les délais et parfois les ruptures qu'elle engendre temporairement, augmente très fortement les besoins de recrutements des entreprises pour se mettre en conformité, et aboutit à une croissance des « coûts réglementaires ».

Dans cette période délicate, les industriels et distributeurs ont mis en œuvre des actions pour ne pas répercuter totalement les augmentations de tarifs qu'ils subissent de plein fouet : mesures d'économies, réorganisation de l'outil productif, réduction de certaines marges, etc. La situation suppose un dialogue régulier et de proximité avec les cabinets pour trouver des solutions.

Enfin, ces tensions sur les prix ne doivent pas se faire au détriment de la qualité et de la sécurité. Encore trop de produits contrefaits ou non-conformes sont aujourd'hui mis sur le marché, la plupart du temps par le biais de plateformes en ligne situées à l'étranger. Ces pratiques sont problématiques pour la protection des patients, mais aussi de leurs utilisateurs chirurgiens-dentistes et assistants dentaires.

« *Dialogue, responsabilité et vigilance doivent être au cœur des préoccupations de l'ensemble des acteurs de la filière bucco-dentaire alors que nous traversons un moment difficile* », déclare M. Pierre-Yves LE MAOUT, président du COMIDENT

Contact : celine.wurtz@comident.fr | 01 48 74 11 08

*Organisation professionnelle des **entreprises de la santé bucco-dentaire**, le **COMIDENT** rassemble plus de 150 fabricants et **distributeurs** de dispositifs médicaux dentaires en France (6.300 emplois), essentiels à l'activité des 43.000 chirurgiens-dentistes et des 18.300 prothésistes dentaires. **Fortement investies dans la R&D**, ces entreprises **appuient la mutation des parcours de soins et le renouvellement des approches médicales des professionnels de santé.**

¹ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6537838>

² <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6531952#graphique-petrole-g4-fr>